L’aide médicale d’État renforcée en 2015 : + 73.000.000 d’euros

01/10/2014 à 13h10

Les crédits alloués à l’aide médicale d’Etat, dispositif qui permet de prendre en charge les soins des étrangers sans papiers et sans ressources, seront augmentés de 73 millions d’euros en 2015, selon le projet de loi de financement présenté aujourd’hui.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉCURITÉ SOCIALE
L’Assurance Maladie

AME

En raison d’une augmentation du nombre des bénéficiaires, 73 millions supplémentaires abonderont les crédits pour l’AME (contre une augmentation de 17 millions lors du précédent budget). Ce montant prend toutefois en compte les effets, attendus en 2015, de la réforme du droit d’asile.

En juin, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, avait déjà reconnu que les dépenses de l’AME avaient fortement dépassé les prévisions en 2013 en raison de “**la forte poussée du**

nombre de bénéficiaires”. Le gouvernement avait prévu pour cette année-là une dépense de 588 millions d’euros, et “les dépenses constatées seront à l’arrivée de 744 millions d’euros”, avait expliqué la ministre.

Le Figaro

Mieux comprendre l’AME :